

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2019-E-013

Séance du 14 mars 2019

**Avis concernant une demande d'autorisation de travaux en RNN des Aiguilles Rouges :
réhabilitation du sentier du lac Blanc**

Lors de la séance du jeudi 14 mars 2019, le CSRPN a examiné la demande de travaux en réserve naturelle nationale des Aiguilles Rouges dans le cadre des travaux de restauration du sentier du lac Blanc.

Le CSRPN émet un avis favorable pour cette demande de travaux de réhabilitation du sentier du lac Blanc, qui permettra notamment de recouvrir 4550 m² de nature restaurée et d'éviter la divagation des randonneurs, par fermeture des sentes annexes à l'aide de murets.

Le CSRPN regrette l'absence de plan d'interprétation et de plan de circulation sur le secteur. Dans un contexte d'évaluation à mi-parcours du plan de gestion, il encourage le gestionnaire des trois réserves naturelles contiguës à travailler sur un plan de circulation concerté et de mettre en place une véritable stratégie commune sur la fréquentation.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

